

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° MRC-2023-FOR018

RÉCOLTE DE BOIS MÉCANISÉE, VOIRIE FORESTIÈRE TRANSPORT DE BOIS SUR LE TERRITOIRE DE L'EDG 1056 DE LA MRC D'ABITIBI

La MRC Abitibi demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat de récolte de bois mécanisée, voirie forestière et transport de bois, le tout tel que décrit dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 7 mars 2023 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.ca en stipulant le numéro de l'avis MRC-2023-FOR018. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement recue, être remise dans une enveloppe scellée portant la mention « MRC-2023-FOR018 - Soumission pour récolte de bois mécanisée, voirie forestière et transport de bois » et se trouver physiquement, au plus tard à 11 h le 12 avril 2023, à la MRC Abitibi situé à l'adresse suivante :

MRC Abitibi 582. 10° Avenue Ouest Amos, (Québec) J9T 1X3 À l'attention de Mme Valérie Moses

Les soumissions recues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, à la MRC Abitibi le 12 avril 2023 à 11 h 05.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement au présent devis d'appel d'offres doivent s'adresser à Mme Valérie Moses, directrice du service forêt. Vous pouvez la joindre par téléphone au numéro 819 732-5356, poste 209.

La MRC Abitibi ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

DONNÉ à Amos, ce 15e jour de mars 2023